



Informations sur *Candida auris* destinées aux résidents et aux membres de leur famille

Le *Candida auris* (*C. auris*) est un type de champignon qui peut provoquer des maladies graves chez les patients hospitalisés. Les patients admis de manière prolongée dans des établissements de santé, notamment dans des établissements de soins à haute densité, y compris les hôpitaux de soins aigus de longue durée (*long-term acute care hospitals*, LTACH) et les unités de soins aigus à haute densité (par exemple, les unités de soins intensifs (USI)), sont les plus exposés au risque de colonisation et d'infection par *C. auris* et d'autres organismes multirésistants (*multidrug-resistant organism*, MDRO). Les informations suivantes vous aideront à déterminer si vous ou un membre de votre famille avez contracté une infection à *C. auris*.

Foire aux questions

Quels sont les symptômes de l'infection à *C. auris* ?

- Les symptômes ne sont peut-être pas visibles, car les résidents atteints d'une infection à *C. auris* sont souvent déjà hospitalisés pour une autre maladie ou un autre problème de santé grave.
- Les symptômes de l'infection à *C. auris* varient en fonction de la partie du corps touchée. Le *C. auris* peut être à l'origine de plusieurs types d'infections, telles qu'une bactériémie, une infection de la plaie ou une otite.

Quelles sont les personnes les plus susceptibles de contracter une infection à *C. auris* ?

- Le *C. auris* affecte principalement les résidents qui ont déjà de nombreux problèmes de santé.
- Cette infection touche souvent les personnes qui ont fait de fréquents séjours à l'hôpital ou qui vivent dans des maisons de retraite.
- Le *C. auris* est plus susceptible d'affecter les résidents dont le système immunitaire est affaibli par des maladies telles que les cancers du sang ou le diabète, qui reçoivent beaucoup d'antibiotiques ou qui ont des dispositifs tels que des tubes dans leur corps (par exemple, des tubes respiratoires, des sondes d'alimentation, des cathéters veineux ou des sondes urinaires).

Les infections à *C. auris* peuvent-elles être traitées ?

- La plupart des infections à *C. auris* peuvent être traitées avec une classe de médicaments antifongiques appelés échinocandines.
- Certaines infections à *C. auris* sont résistantes aux trois principales classes de médicaments antifongiques et sont donc difficiles à traiter. Dans ce cas, plusieurs médicaments antifongiques à fortes doses peuvent être nécessaires pour traiter l'infection.

Un résident d'une maison de retraite atteint d'une infection à *C. auris* peut-il participer à des activités avec d'autres personnes, telles que des repas ou des réunions sociales, s'il fait l'objet de ces précautions particulières ?

Les résidents des maisons de retraite souffrant de *C. auris* sur la peau ou sur d'autres parties du corps ou malades à cause d'une infection à *C. auris* peuvent généralement quitter leur chambre pour participer aux repas et aux activités de groupe dans les cas suivants :

- Ils peuvent se laver les mains soigneusement et régulièrement.
- Les plaies sont pansées pour empêcher tout fluide de s'écouler et d'infecter d'autres personnes.
- D'autres types de sécrétions, comme les mucosités, sont contenues.
- Les objets que les résidents touchent souvent et les équipements partagés (par exemple, les équipements de physiothérapie ou les ressources récréatives) doivent être nettoyés et désinfectés après utilisation.

Pourquoi un résident atteint d'une infection à *C. auris* doit-il faire l'objet de précautions particulières pendant les soins ?

- Le *C. auris* peut se transmettre d'un résident à l'autre dans des établissements de soins, tels que les hôpitaux et les maisons de retraite, même si le *C. auris* est présent sur la peau ou d'autres parties du corps et que le résident ne présente pas de symptômes.
- Des précautions particulières permettent de réduire le risque de propagation du champignon aux autres résidents. Ces précautions peuvent inclure :
 - Placer le résident dans une chambre individuelle.
 - Faire porter des blouses et des gants au personnel de santé ou aux autres soignants pendant les soins aux résidents.
 - Nettoyer la chambre avec différents produits de nettoyage.
 - Demander aux membres de la famille et au personnel soignant du résident de se laver soigneusement les mains après leur avoir rendu visite. Le résident peut également être encouragé à se laver souvent les mains.

Les membres de la famille peuvent-ils tomber malades ?

- Les membres de la famille qui sont en bonne santé ont probablement un faible risque d'infection par *C. auris*.
- Le *C. auris* est surtout un risque pour les personnes déjà malades, souffrant de plusieurs problèmes de santé et ayant passé beaucoup de temps dans des établissements de soins.
- Les membres de la famille et les soignants des résidents atteints d'une infection à *C. auris* doivent se laver soigneusement les mains avant et après avoir touché le résident ou les dispositifs médicaux.
- Le lavage des mains est une pratique particulièrement importante si le soignant s'occupe de plus d'une personne malade à la maison.
- Dans la plupart des cas, il n'est pas recommandé aux membres de la famille et aux proches des résidents atteints d'une infection à *C. auris* de subir un test de dépistage de *C. auris*.